

LIGNE D'URGENCE POUR JOINDRE L'ÉCOLE MATERNELLE

PENDANT LA PAUSE DU MIDI DE 11h40-13h40

Madame, Monsieur,

Dans le but de faciliter les échanges d'informations avec les familles, une ligne téléphonique d'urgence est en fonction à l'école maternelle par l'intermédiaire d'un téléphone portable.

L'appareil est détenu par un agent communal qui en est responsable.

Cette ligne d'urgence est disponible tous les jours d'école entre 11h40 et 13h40 sur le temps d'interclasse placé sous la responsabilité de la commune.

➤ **VOUS POURREZ** ainsi, **mais uniquement dans ce créneau horaire**, prévenir l'agent de toutes urgences immédiates familiales ou médicales qui seraient à communiquer à l'enfant.

➤ **NOUS POURRONS** sans délais, vous prévenir en cas de maladie, d'incidents ou d'accidents dont serait victime l'enfant.

Je rappelle que cette ligne est une LIGNE D'URGENCE.

En aucun cas, elle ne doit servir à d'autres usages.

Nous restons vigilants quant à son utilisation.

Merci d'en noter le numéro : 06.47.70.10.05

Restant à votre écoute afin d'œuvrer ensemble pour le bien de nos enfants, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Bertrand GAUTIER